

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 25 novembre 2015 à 9 h 30

« Structures familiales, transferts intergénérationnels, bien-être »

Document N° 09

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'aisance financière ressentie par les ménages

*Elodie Kranklader, Amandine Schreiber
France Portrait Social, INSEE, édition 2015*

Le sentiment d'aisance financière des ménages : stable au fil des générations, mais fluctuant au cours de la vie

Élodie Kranklader, Amandine Schreiber*

En France métropolitaine, six ménages sur dix se sentent peu à l'aise financièrement en 2011. Malgré un contexte économique qui a fortement varié depuis 30 ans, l'opinion des ménages sur leur situation financière est restée remarquablement stable depuis 1979. À niveau de diplôme fixé, les générations les plus récentes sont certes moins à l'aise que les plus anciennes. Mais le niveau d'études moyen ayant progressé depuis 1979, le sentiment d'aisance financière, tous niveaux de diplôme confondus, n'évolue guère en moyenne selon les générations.

Au niveau individuel, le niveau de vie reste bien sûr le facteur le plus déterminant du sentiment d'aisance financière, comme 30 ans auparavant. Mais des facteurs plus subjectifs interviennent également, comme la perception qu'a un ménage de l'évolution récente de son niveau de vie.

Les préoccupations des ménages diffèrent selon qu'ils ressentent ou non des difficultés budgétaires. S'ils disposaient de ressources supplémentaires, plus d'un cinquième des ménages se sentant en difficulté dépenseraient en premier lieu davantage pour leur alimentation. Si l'aisance financière ressentie ne s'est pas détériorée suite à la crise économique de 2008, les ménages exprimant des difficultés déclarent cependant plus souvent vouloir dépenser davantage pour l'alimentation en 2011 qu'en 2006.

L'opinion d'un ménage quant à son aisance financière varie au cours de sa vie, car les facteurs qui l'influencent fluctuent eux-aussi (revenus, structure familiale, etc.). À diplôme et à génération donnés, les premières décennies de la vie adulte voient les contraintes financières ressenties s'accroître, alors même que le revenu du ménage s'élève lui aussi. C'est entre 40 et 44 ans que les ménages se sentent le moins à l'aise financièrement.

Le ressenti des ménages sur leur situation financière constitue une des dimensions prises en compte dans l'analyse de la pauvreté en conditions de vie [Lollivier, Verger, 1997]. Il relève également de la mesure du bien-être et de la qualité de vie, notamment depuis les recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi [Albouy *et al.*, 2010]. L'idée que la mesure de la performance économique et du progrès social ne peut exclusivement reposer sur le suivi d'indicateurs économiques objectifs s'est ainsi imposée et, avec elle, l'intérêt pour la perception subjective qu'ont les ménages de leur situation matérielle. Le lien entre l'une et l'autre est complexe, des situations matérielles *a priori* équivalentes entre ménages pouvant être associées à des perceptions très différentes.

Les enquêtes Budget de famille, menées tous les cinq ans depuis 1979, collectent des données détaillées sur la consommation des ménages et leur niveau de vie ; elles recueillent également l'opinion des ménages sur leur situation à travers plusieurs questions qualitatives (*encadré 1*). Elles permettent ainsi d'explorer les déterminants du sentiment d'aisance financière en lui-même, de le confronter aux arbitrages de consommation que les ménages effectuent, et de tenter de répondre à plusieurs questions : comment le sentiment d'aisance financière (ou *a contrario* l'expression de difficultés avec son budget) a-t-il évolué en l'espace de 30 ans ?

* Élodie Kranklader, Amandine Schreiber, Insee.

Encadré 1

L'opinion des ménages sur leur situation financière dans les enquêtes Budget de famille

Le module spécifique de l'enquête Budget de famille, qui recueille l'opinion des ménages sur leur situation financière, a connu plusieurs modifications depuis 1979.

La question sur l'aisance financière du ménage est posée dans l'enquête Budget de famille 2011 selon les termes suivants :

Concernant votre budget actuel, laquelle de ces propositions convient le mieux à votre cas ?

1. Vous êtes à l'aise.
2. Ça va.
3. C'est juste, il faut faire attention.
4. Vous y arrivez difficilement.
5. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes.

Les modalités de réponse à cette question ont évolué au fil des enquêtes :

- en 1979, 1995 et 2001, la modalité 5 n'était pas proposée ;
- en 1985, une sixième modalité « 6. Vous vous endettez » était proposée ;
- en 1989 et 2006, les modalités de réponse étaient identiques à celles de 2011.

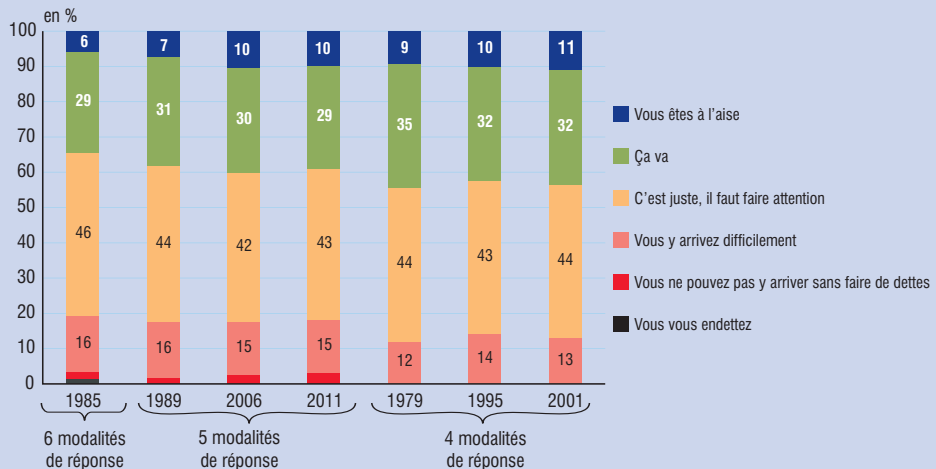
Les modalités 5 et 6 ont été regroupées dans cette étude avec la quatrième modalité (« Vous y arrivez difficilement »). Même si elles ne concernent qu'un nombre limité de répondants, leur présence ou non dans le questionnaire perturbe la comparaison des résultats entre les enquêtes, car elle modifie la position des autres modalités le long de l'échelle de réponses proposée (figure).

Les modifications du questionnaire semblent alors expliquer une grande partie des fluctuations enregistrées d'une enquête à l'autre.

D'autres questions subjectives ont été introduites au fil des enquêtes, la première dès 1989, les autres à partir de 1995, portant sur :

- le montant du revenu que le ménage estime minimal pour qu'un ménage comme le sien puisse subvenir à ses besoins ;
- l'évaluation que le ménage fait de son niveau de vie (6 modalités de réponse allant de « Très faible » à « Très élevé ») ;
- la perception de son équilibre budgétaire (3 modalités de réponse « Vous mettez de l'argent de côté (ou bien vous remboursez vos dettes) », « Vos revenus et vos dépenses s'équilibrent » et « Vous puisez dans vos économies (ou bien vous vous endettez) ») ;
- la perception qu'il a de l'évolution de son niveau de vie passée et future, en trois questions proposant cinq modalités de réponse (de « Beaucoup détérioré » à « Beaucoup amélioré ») ;
- l'usage d'éventuelles ressources supplémentaires pour deux postes de consommation au choix parmi plusieurs possibles (dont la liste a évolué entre 1995 et 2001). Depuis 2006, cette question est scindée en deux : le ménage choisit d'abord ce qu'il ferait de 10 % de ressources supplémentaires, puis ce qu'il ferait d'encore 10 % supplémentaires.

Aisance financière des ménages entre 1979 et 2011



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.
 Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979 à 2011.

Sa relation avec les facteurs qui l’affectent (revenu du ménage, position dans le cycle de vie, etc.) varie-t-elle au cours de cette période, par exemple en fonction de la conjoncture économique ?

L’analyse porte sur les ménages de France métropolitaine, mais quelques résultats sont fournis pour les ménages d’outre-mer (*encadré 2*), inclus dans l’enquête Budget de famille depuis 1995.

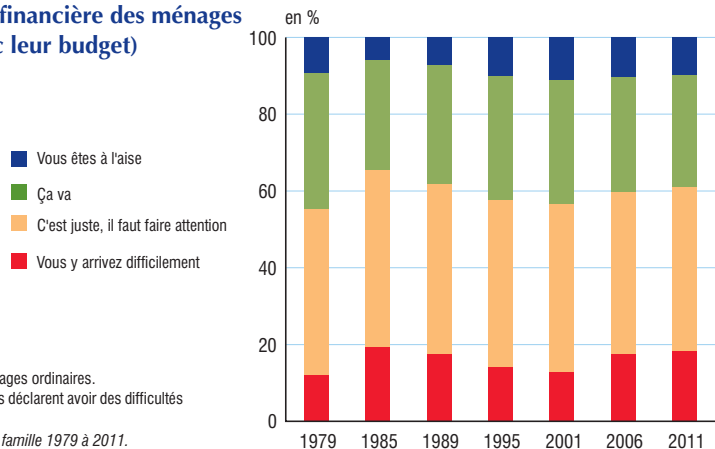
En 2011, comme en 1979, six ménages sur dix se sentent peu à l’aise financièrement

En 2011, 61 % des ménages de France métropolitaine se sentent peu à l’aise financièrement selon l’enquête Budget de famille : 18 % estiment qu’ils y arrivent difficilement et 43 % que leur budget est juste et qu’il faut faire attention. À l’opposé, 29 % des ménages déclarent que « ça va » et seuls 10 % se sentent à l’aise financièrement.

La répartition des ménages selon leur sentiment d’aisance financière s’avère d’une grande stabilité sur la période 1979-2011 (*figure 1*). Les légères fluctuations enregistrées sont vraisemblablement imputables aux modifications du questionnaire de l’enquête Budget de famille au fil des éditions (*figure de l’encadré 1*). À première vue, on ne voit pas d’effet de la crise économique commencée en 2008 sur la perception qu’ont les ménages de leur aisance financière. Si les effets de la crise sur les niveaux de vie ont été amortis par le système de prélèvements obligatoires et de transferts sociaux, des fractions importantes de la population ont malgré tout connu une dégradation significative de leur situation [Houdré *et al.*, 2013]. Cela ne transparait pas dans l’opinion des ménages : la part des ménages se déclarant en difficulté financièrement n’augmente que d’un point entre 2006 et 2011, passant de 17 % à 18 %.

Plus généralement, la stabilité globale sur la période 1979-2011, alors que le pouvoir d’achat par ménage a augmenté de 20 % en euros constants¹, renvoie au « paradoxe d’Easterlin » selon lequel une hausse du PIB par tête ne se traduit pas nécessairement par une hausse du niveau de bien-être ressenti par les individus [Easterlin, 2006]. Le sentiment d’aisance financière ne saurait être assimilé au bien-être, mais la mesure de l’un comme de l’autre fait intervenir des facteurs psychologiques. Le phénomène dit des préférences adaptatives (ou accommodantes) est en particulier central pour interpréter les questions subjectives mobilisées pour la mesure de la pauvreté [Fleurbaey *et al.*, 1997]. La capacité des ménages à s’adapter à leur situation budgétaire pourrait expliquer la stabilité de leur opinion, indépendamment de la progression du niveau de vie ou des variations conjoncturelles.

1. Sentiment d’aisance financière des ménages (ou de difficulté avec leur budget) entre 1979 et 2011



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.
Lecture : en 2011, 18 % des ménages déclarent avoir des difficultés avec leur budget ; 12 % en 1979.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979 à 2011.

1. http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous_theme=2.1&xml=t_2101

Encadré 2

Les ménages domiens expriment plus fréquemment avoir des difficultés avec leur budget

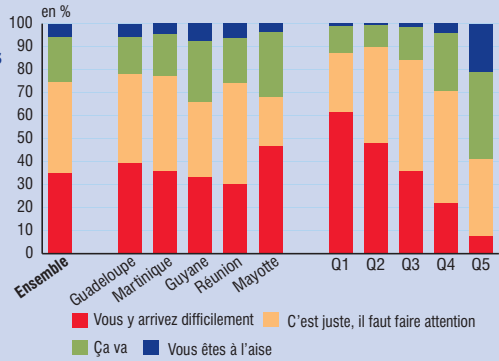
Les ménages d'outre-mer se sentent moins à l'aise financièrement que les ménages métropolitains depuis 1995 (date de la première enquête Budget de famille dans les DOM, excepté Mayotte – interrogé en 2011 uniquement). En 2011, un tiers des ménages domiens déclarent avoir des difficultés avec leur budget (figure 1), contre 18 % en métropole. C'est le cas de 39 % des Guadeloupéens, 36 % des Martiniquais, 34 % des Guyanais, 31 % des Réunionnais et 47 % des Mahorais. Comme en métropole, les ménages domiens ressentant des difficultés sont surtout les ménages ayant un faible niveau de vie (62 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie se sentent en difficulté financière), les familles monoparentales, les ménages dont la personne de référence est au chômage, ou bien de catégorie socioprofessionnelle (CS) ouvrier, agriculteur ou inactif (hors retraité).

Une modélisation toutes choses égales par ailleurs montre que, comme en métropole, les variables les plus discriminantes sont le niveau de vie actuel et l'opinion du ménage sur l'évolution de son niveau de vie au cours des cinq dernières années.

Le fait que les Domiens expriment plus souvent des difficultés avec leur budget que les habitants de métropole est sans doute le reflet de leur niveau de vie moins élevé et des prix plus élevés dans les DOM : par rapport à la métropole, les prix sont supérieurs de 13 % en Guyane, 10 % en Martinique, 8 % en Guadeloupe et 6 % à la Réunion [Berthier, Lhéritier, Petit, 2010]. À cela s'ajoutent des conditions sur le marché du travail bien moins favorables, avec un taux de chômage allant de 21 % en Guyane à 30 % à la Réunion en 2011, contre 9 % en métropole (figure 2). De plus, les niveaux de diplôme des Domiens sont moins élevés, de même pour la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence.

En revanche, les Domiens déclarent moins fréquemment que leur niveau de vie s'est dégradé au cours des cinq dernières années : 25 % d'entre eux déclarent que leur niveau de vie s'est un peu détérioré et 13 % beaucoup détérioré, contre respectivement 27 % et 19 % des métropolitains.

1. Aisance financière des ménages domiens en 2011, selon les départements et selon le niveau de vie



Champ : DOM, ménages ordinaires.
Lecture : 62 % des ménages domiens du 1^{er} quintile de niveau de vie estiment avoir des difficultés avec leur budget.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

2. Caractéristiques sociodémographiques des DOM en 2011

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	France métropolitaine
Répartition des ménages selon la CS de la personne de référence					
Agriculteurs exploitants	2	1	1	2	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7	6	7	5	5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	6	8	6	12
Professions intermédiaires	12	12	14	12	15
Employés	18	19	18	18	12
Ouvriers	14	15	18	22	17
Retraités	29	31	11	20	33
Autres inactifs	12	10	23	15	6
Répartition de la population par tranche d'âge					
Moins de 15 ans	22	19	35	25	18
15-29 ans	17	17	24	22	18
30-44 ans	20	19	21	22	20
45-59 ans	22	23	14	19	20
60-74 ans	13	14	5	9	14
75 ans ou plus	7	8	2	4	9
Diplôme le plus élevé des non-scolarisés					
Aucun diplôme ou CEP	42	42	53	49	25
CAR, BEP ou brevet des collèges	24	25	20	22	34
Baccalauréat ou brevet professionnel	16	15	12	14	16
Diplôme du supérieur	17	19	15	16	25
Taux de chômage (au sens du BIT)	23	21	21	30	9
Part des familles monoparentales	24	25	26	21	9
Part des propriétaires	60	55	45	52	58

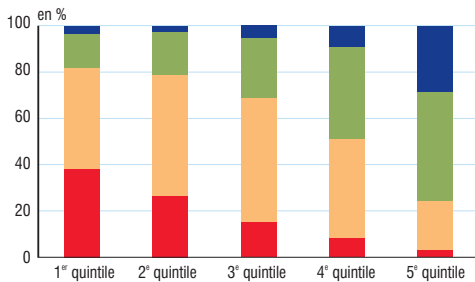
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, recensement de la population 2011 et enquête Emploi 2011.

Les ménages dans une situation professionnelle défavorable et les familles monoparentales s'estiment plus souvent en difficulté budgétaire

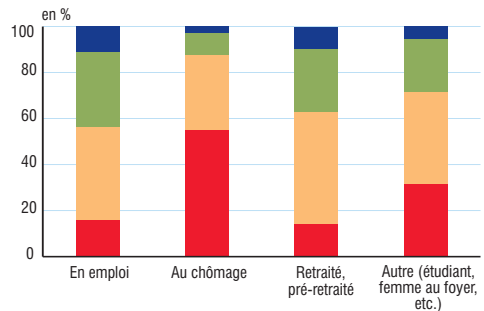
L'opinion des ménages varie selon leurs caractéristiques sociodémographiques. Depuis 30 ans, le niveau de vie² influe de la même façon sur la proportion de ménages se sentant en difficulté financièrement : sans surprise, plus le niveau de vie des ménages est faible et plus ils déclarent avoir des difficultés financièrement (figure 2a pour 2011). Le niveau de vie est

2. Sentiment d'aisance financière des ménages (ou de difficulté avec leur budget) en 2011, selon leur situation sociale et économique

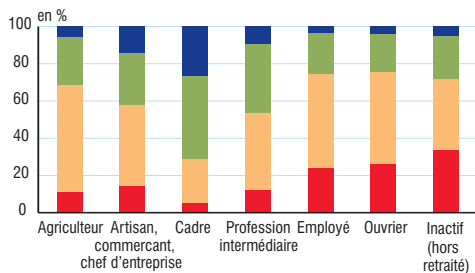
a. Selon leur niveau de vie



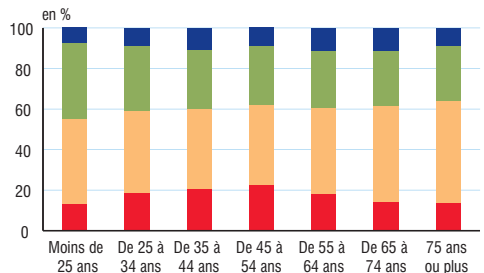
b. Selon la situation vis-à-vis de l'emploi*



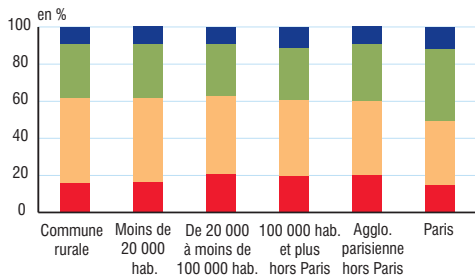
c. Selon la catégorie socioprofessionnelle (CS)*



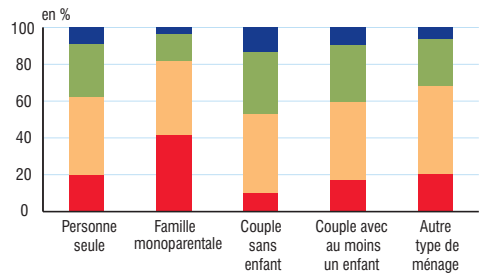
d. Selon l'âge*



e. Selon la taille d'unité urbaine de la commune de résidence



f. Selon le type de ménage



■ Vous y arrivez difficilement ■ C'est juste, il faut faire attention ■ Ça va ■ Vous êtes à l'aise

* de la personne de référence.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, 38 % des ménages métropolitains du 1^{er} quintile de niveau de vie estiment avoir des difficultés avec leur budget.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

2. Le niveau de vie observé correspond au revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le revenu disponible est obtenu en déduisant les prélèvements obligatoires (impôt sur le revenu, taxe d'habitation...) à l'ensemble des ressources du ménage (revenus d'activité, du patrimoine, prestations sociales et transferts provenant d'autres ménages). Les unités de consommation sont calculées selon une échelle d'équivalence qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

lui-même en partie déterminé par la situation sur le marché du travail et la catégorie socio-professionnelle des membres du ménage. Les ménages dont la personne de référence est au chômage déclarent majoritairement y arriver difficilement avec leur budget (55 % en 2011) ou avoir un budget serré (32 %) (*figure 2b*). L'opinion des ménages retraités sur leur situation financière s'avère assez proche de celle des ménages dont la personne de référence est en emploi (respectivement 14 % et 16 % de ménages en difficulté avec leur budget en 2011). Les ménages d'inactifs (hors retraités) sont ceux qui se sentent le plus en difficulté financièrement, et ce depuis 30 ans, suivis des ménages d'ouvriers et d'employés (*figure 2c*). Les ménages de cadres sont ceux qui se sentent le moins en difficulté (5 % en 2011).

Le lien entre sentiment d'aisance financière et âge de la personne de référence est difficilement interprétable à partir des seules statistiques descriptives (*figure 2d*). La superposition d'effets de générations et de date aux effets d'âge impose d'utiliser une modélisation spécifique (voir *infra*). Le sentiment d'aisance financière varie peu selon le type de commune de résidence (avec toutefois une aisance financière qui est plus fréquemment ressentie parmi les Parisiens, *figure 2e*) mais varie assez sensiblement selon le type de ménage (*figure 2f*). Les familles monoparentales, surreprésentées parmi les ménages les plus modestes, sont celles qui se sentent le moins à l'aise, et leur malaise s'accroît au fil des enquêtes. En 2011, 42 % des familles monoparentales expriment des difficultés avec leur budget contre 23 % en 1979. Les autres ménages se sentent moins mal à l'aise avec leur budget : 20 % des personnes seules expriment des difficultés en 2011, 17 % des couples avec enfant et 10 % des couples sans enfant. La présence d'enfants joue fortement sur l'opinion qu'ont les ménages de leur situation financière, le coût de l'enfant pesant d'autant plus sur le budget des familles monoparentales [Bellamy, 2007].

Des facteurs psychologiques influent sur le sentiment d'aisance financière

Le sentiment d'aisance financière (ou de difficulté avec son budget) est donc dans l'ensemble cohérent avec le niveau de vie réel. Plus le niveau de vie des ménages est faible, plus ils sont susceptibles de se sentir en difficulté financièrement. Parmi les 20 % des ménages les plus modestes, quatre sur cinq se sentent peu à l'aise financièrement : 38 % se sentent en difficulté et 44 % déclarent que « c'est juste ». À l'inverse, les trois quarts des ménages du dernier quintile de niveau de vie se sentent à l'aise financièrement : 47 % estiment que « ça va » et 28 % qu'ils sont à l'aise. Néanmoins, l'opinion des ménages sur leur situation financière est parfois en décalage avec leur niveau de vie réel. Le décalage peut être modéré, des ménages modestes estimant que ça va et des ménages au niveau de vie élevé estimant que c'est juste. Dans d'autres cas, le décalage est plus important : des ménages modestes (deux premiers quintiles de niveau de vie) se sentent à l'aise et des ménages au niveau de vie élevé (deux derniers quintiles) se sentent en difficulté. Ces décalages forts ne représentent qu'une faible part de la population (3 %). S'ils peuvent parfois relever d'erreurs de mesure, on identifie néanmoins certaines particularités objectives. Au sein des 40 % des ménages les plus riches, on observe notamment une forte surreprésentation des familles monoparentales parmi les ménages ressentant des difficultés, ainsi que des ménages locataires, résidant dans l'agglomération parisienne et contraints de puiser dans leurs économies ou de s'endetter. Inversement, au sein des 40 % les plus modestes, ceux qui se sentent à l'aise financièrement sont plus souvent des ménages jeunes et des ménages bénéficiant beaucoup plus souvent d'aides de la part d'autres ménages.

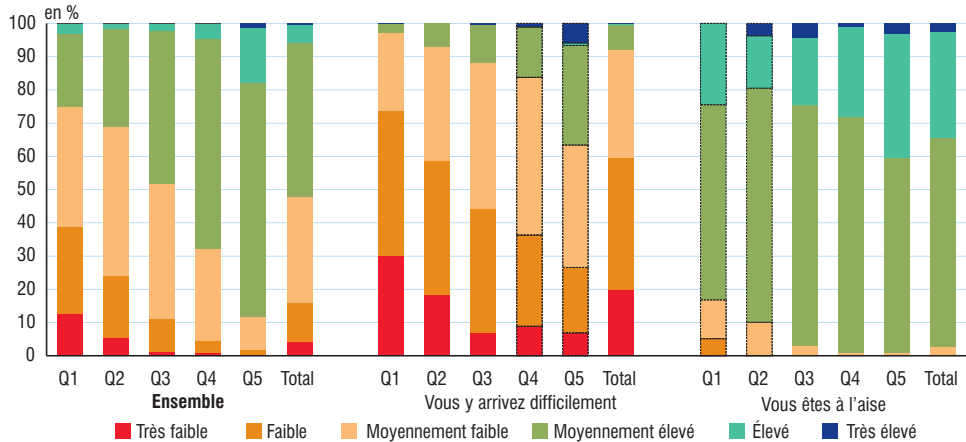
Certains facteurs psychologiques interviennent également dans l'évaluation que les ménages font de leur situation. Pour mettre en lumière les processus cognitifs influençant les réponses aux questions subjectives, la littérature sur le bien-être a distingué plusieurs grands principes : les mécanismes d'adaptation, les effets de « comparaison sociale », les processus

de formation d'aspirations personnelles [Diener *et al.*, 1999]. Se comparer à des personnes moins bien loties peut contribuer au fait de trouver sa situation appréciable. Se comparer à des personnes mieux loties peut produire l'effet inverse. L'appréciation que les ménages font de leur situation peut dans tous les cas diverger de leur situation réelle.

La comparaison entre le niveau de vie observé des ménages et leur niveau de vie ressenti³ illustre ces possibles décalages. Parmi les 20 % des ménages les plus modestes en 2011, 26 % estiment que leur niveau de vie est faible et 13 % très faible, mais 22 % l'évaluent moyennement élevé et 3 % élevé (figure 3). Inversement, 10 % des ménages du dernier quintile de niveau de vie jugent leur niveau de vie moyennement faible et 1 % faible.

Dans l'ensemble, le niveau de vie ressenti par les ménages est plus directement lié à l'opinion qu'ils ont de leur situation budgétaire que leur niveau de vie observé. En effet, la majorité des ménages qui se sentent en difficulté financièrement estiment avoir un niveau de vie très faible, faible ou moyennement faible, et cela se vérifie quel que soit leur niveau de vie observé.

3. Opinion des ménages sur leur niveau de vie en 2011, selon leur niveau de vie observé et leur sentiment d'aisance financière



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, 30 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie déclarant avoir des difficultés avec leur budget qualifient leur niveau de vie de très faible, et 44 % de faible. Les contours en pointillés signalent que moins de 3 % des ménages de l'échantillon sont concernés par cette situation.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

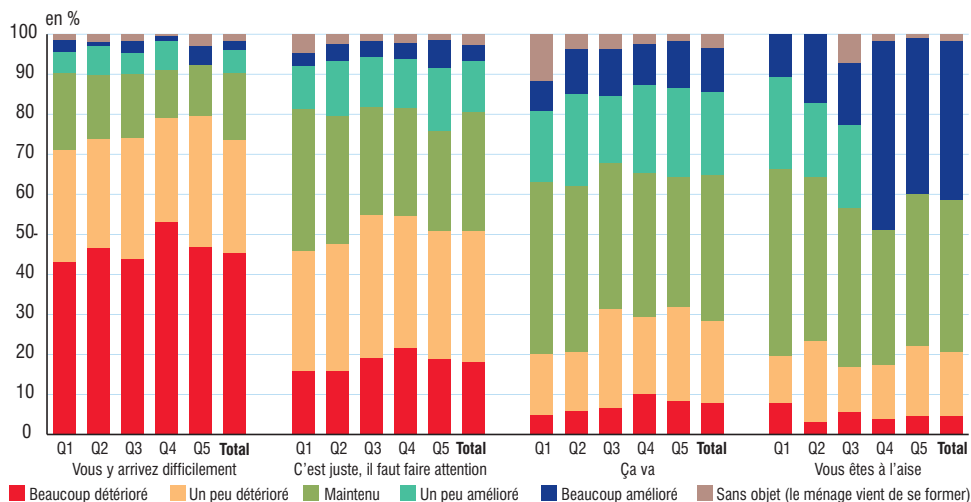
70 % des ménages qui se sentent en difficulté financièrement ont vu leur niveau de vie se détériorer (un peu ou beaucoup) au cours des cinq dernières années

Le décalage parfois constaté entre niveau de vie observé et opinion du ménage sur sa situation financière peut s'expliquer par une détérioration récente du niveau de vie à laquelle le ménage n'a pas encore eu le temps de s'adapter. Effectivement, parmi les 40 % des ménages les plus riches, ceux qui ressentent des difficultés financières déclarent bien plus souvent que les autres que leur niveau de vie s'est beaucoup détérioré au cours des cinq dernières années (51 % contre 15 %). Les familles monoparentales sont également particulièrement concernées : 55 % déclarent que leur situation s'est beaucoup détériorée au cours des cinq dernières années. Cette détérioration déclarée est bien souvent réelle : dans 59 % des cas, les familles monoparentales vivent dans cette configuration depuis moins de cinq ans [Buisson *et al.*, 2015].

3. Le niveau de vie ressenti correspond à l'évaluation que le ménage fait de son niveau de vie (6 modalités de réponse allant de « Très faible » à « Très élevé »).

Tous niveaux de vie confondus, plus de 40 % des ménages qui se sentent en difficulté financièrement déclarent que leur situation s'est beaucoup détériorée au cours des cinq dernières années, et 30 % estiment qu'elle s'est un peu détériorée (figure 4). Ce serait donc en référence à leur propre situation quelques années auparavant, que les ménages pourraient se sentir mal à l'aise. En matière d'équilibre budgétaire, les mécanismes psychologiques ne sont d'ailleurs pas seuls en jeu. Les habitudes de consommation d'un ménage ou ses caractéristiques sociodémographiques peuvent se traduire par une plus ou moins grande capacité d'adaptation dans la gestion de son budget, et rendre ainsi plus difficile le fait d'ajuster sa consommation à des variations de revenu.

4. Évolution du niveau de vie estimée par les ménages en 2011 sur les cinq dernières années, selon leur sentiment d'aisance financière et leur niveau de vie observé



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, 43 % des ménages se sentant en difficulté financièrement et appartenant au premier quintile de niveau de vie estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup détérioré au cours des cinq dernières années.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

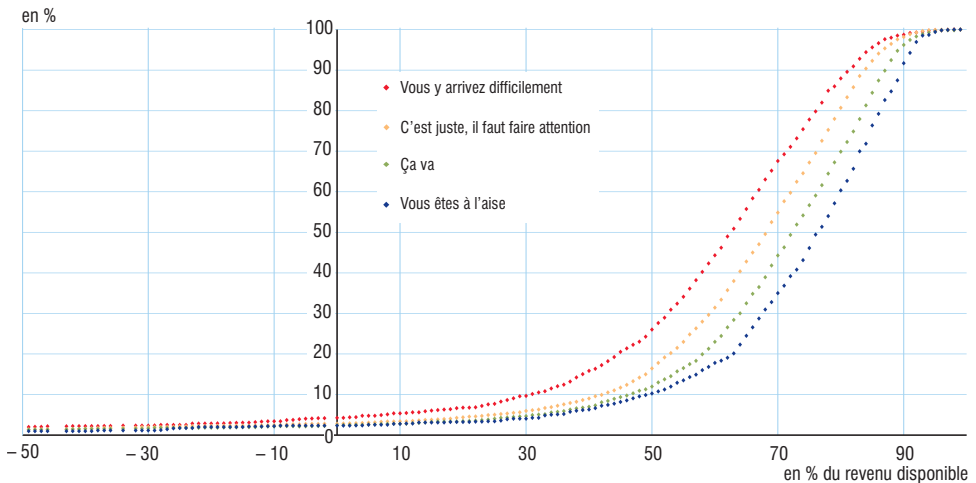
Un reste à vivre plus faible pour les ménages se sentant en difficulté financièrement

On peut supposer également que plus que le niveau de vie, c'est le « reste à vivre », à savoir le revenu dont le ménage dispose librement après déduction des dépenses « contraintes », qui détermine le sentiment d'aisance financière. Un ménage se sent d'autant plus à l'aise que son reste à vivre est élevé et qu'il aura accès à d'autres biens que les biens indispensables. Certains décalages entre sentiment d'aisance financière et niveau de vie s'expliqueraient alors par un écart important entre le niveau de vie et le reste à vivre. Pour définir un reste à vivre, il faut définir un panier de biens et services dits « indispensables ». Ne disposant pas d'une définition normative d'un tel ensemble, on approche le reste à vivre par le revenu dont dispose un ménage après déduction de certaines dépenses qu'on considère comme contraintes, car réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Les dépenses contraintes recouvrent l'ensemble des dépenses liées au logement (loyers ou remboursements de prêts le cas échéant, charges, énergie) ainsi que les services de télécommunications, les frais de cantine, les assurances et les services financiers. Cette notion présente l'avantage de bien prendre en compte la charge que représente le logement pour tous

les ménages. En effet, les remboursements d'emprunts contractés par les accédants à la propriété, considérés comme de l'épargne et non pas comme une consommation, sont inclus dans les dépenses contraintes⁴ bien qu'exclus de la consommation des ménages.

Les données confirment ce lien entre aisance financière et reste à vivre. Les ménages exprimant des difficultés avec leur budget sont les ménages dont la part du reste à vivre dans leur revenu est plus faible que les autres ménages : 26 % des ménages se sentant en difficulté ont un reste à vivre équivalent à moins de la moitié de leur revenu disponible contre 10 % des ménages s'estimant à l'aise et 16 % de l'ensemble des ménages (figure 5). Dans quelques cas rares, les dépenses contraintes excèdent même le revenu disponible total (3 % de l'ensemble des ménages et 4 % des ménages en difficulté financière). On peut alors en toute logique supposer que les ménages se sentant en difficulté rognent sur certains postes de dépenses afin d'équilibrer au mieux leurs dépenses et leurs ressources, même s'ils doivent s'endetter ou désépargner.

5. Répartition des ménages selon la part de leur « reste à vivre » dans le revenu disponible en 2011, en fonction du sentiment d'aisance financière



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, pour 26 % des ménages en difficulté financière le « reste à vivre » représente moins de la moitié de leur revenu total ; 10 % des ménages à l'aise avec leur budget sont dans ce cas.

Note : le « reste à vivre » est obtenu en déduisant les dépenses « contraintes » du revenu disponible du ménage. Les dépenses « contraintes » comprennent les dépenses liées au logement (loyers ou remboursements de prêts le cas échéant, charges, énergie) ainsi que les services de télécommunications, les frais de cantine, les assurances et les services financiers. Ces dépenses peuvent dans certains cas être plus importantes que le revenu disponible du ménage et conduire par conséquent à un « reste à vivre » négatif.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

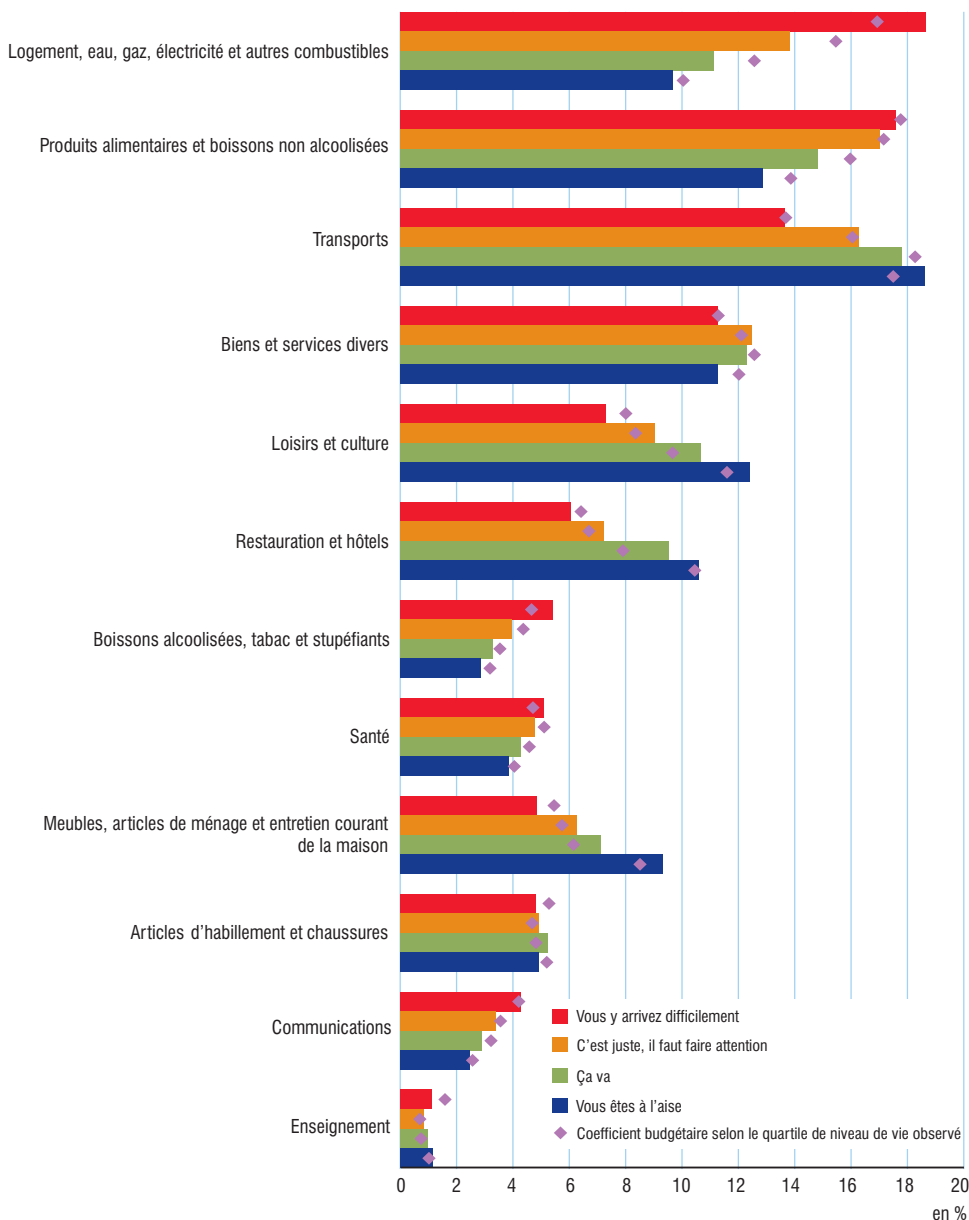
Le logement et l'alimentation pèsent pour près de 40 % dans le budget des ménages qui ressentent des difficultés financières

En 2011, comme dix ans auparavant, les deux principaux postes de dépenses de consommation des ménages se sentant en difficulté financière sont le logement et l'alimentation qui représentent respectivement 19 % et 18 % de leur budget, soit en

4. La définition des dépenses contraintes utilisée ici diffère du périmètre des dépenses pré-engagées utilisé habituellement en comptabilité nationale. Les dépenses pré-engagées ne comprennent pas les remboursements de prêts immobiliers ; elles comprennent en revanche les loyers imputés aux propriétaires ainsi que les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), que la banque prélève sur ses clients, via une marge de taux d'intérêt sur un crédit ou un dépôt bancaire.

tout plus du tiers (figure 6). Les transports représentent le troisième poste de dépenses de ces ménages (14 %) alors qu'il est le premier pour les ménages s'estimant à l'aise financièrement (19 %), devant l'alimentation (13 %) et les loisirs et la culture (12 %).

6. Structure de consommation selon le sentiment d'aisance financière des ménages et selon leur niveau de vie observé en 2011



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, les ménages ressentant des difficultés avec leur budget consacrent 19 % de leur budget au logement, les ménages du 1^{er} quartile de niveau de vie 17 %.

Note : les remboursements d'emprunts immobiliers ne sont pas inclus dans le poste logement, ces derniers étant considérés comme de l'épargne et non comme de la consommation.

Sources : Insee, enquête Budget de famille 2011, données calées sur la comptabilité nationale.

Ici, l'importance des dépenses de logement dans le budget d'un ménage est directement liée au statut d'occupation, car aucun loyer n'est imputé pour les ménages propriétaires et, dans le cas de propriétaires accédants, les dépenses de logement ne comprennent pas les remboursements d'emprunts immobiliers (considérés comme de l'épargne). Le poids plus fort du logement pour les ménages se sentant en difficulté financièrement traduit donc tout simplement le fait que ces derniers sont trois fois plus souvent locataires (65 %) que les ménages se sentant à l'aise (22 %).

La structure de la consommation des ménages par type de dépenses est principalement déterminée par le niveau de vie [Accardo, Kranklader, Place, 2013]. L'aisance financière étant largement liée au niveau de vie, les structures de consommation selon le ressenti des ménages vis-à-vis de leur budget sont très proches de celles observées selon le niveau de vie. Les courbes d'Engel, qui dessinent l'évolution du poids des postes budgétaires en fonction du niveau de vie des ménages, se superposent aux courbes qui tracent l'évolution du poids des postes selon le sentiment d'aisance financière. Les ménages qui se sentent en difficulté financièrement se caractérisent ainsi, comme les ménages modestes, par le poids relativement plus important de biens de consommation considérés par la théorie microéconomique comme inférieurs, l'alimentation en particulier, tandis que les ménages qui se sentent à l'aise ou les ménages riches font proportionnellement une plus grande consommation de biens supérieurs (ou de « luxe »), les loisirs et la culture par exemple. Les ménages se sentant en difficulté financièrement, disposant d'un reste à vivre plus faible que les autres, consacrent ainsi une part bien moins importante de leur budget aux transports, aux loisirs et à la culture ainsi qu'à la restauration et aux hôtels.

Des ressources supplémentaires seraient nécessaires aux ménages se sentant en difficulté financièrement...

Parmi les ménages estimant avoir des difficultés financièrement en 2011, 62 % déclarent un revenu minimum nécessaire pour subvenir à leurs besoins supérieur à celui qu'ils perçoivent (contre 38 % pour l'ensemble des ménages). Cette part est plutôt stable depuis vingt ans, mais l'écart entre le revenu minimal estimé nécessaire par les ménages et le revenu qu'ils perçoivent s'est accentué pour les ménages se sentant en difficulté financièrement. Ces derniers déclarent avoir besoin de 16 % de revenu supplémentaire en 2006⁵, contre 5 % en 1989. Sur une période plus longue, et selon les données de la comptabilité nationale, la part des dépenses pré-engagées⁶ a sensiblement augmenté dans la consommation des ménages, passant de 13 % en 1960 à 28 % en 2012 [Mahieu, 2014]. Le poids croissant de ces dépenses, incompressibles à court terme, et pesant de plus en plus sur le revenu arbitral, peut expliquer que les ménages estiment avoir besoin de plus d'argent pour subvenir à leurs besoins.

La moitié des ménages exprimant des difficultés en 2011 déclarent puiser dans leurs économies ou s'endetter pour boucler leur budget. Cette part a augmenté entre 2006 et 2011 (+ 6 points), après avoir diminué entre 1995 et 2006. Pour autant, 4 % des ménages se sentant en difficulté financièrement déclarent parvenir à rembourser leurs dettes et/ou à mettre de l'argent de côté. C'est le cas de près des trois quarts des ménages se sentant à l'aise financièrement.

5. Cette part est de 6 % en 2011 mais n'est pas comparable aux années antérieures du fait du caractère administratif des revenus alors qu'ils étaient déclarés par les ménages dans les enquêtes précédentes.

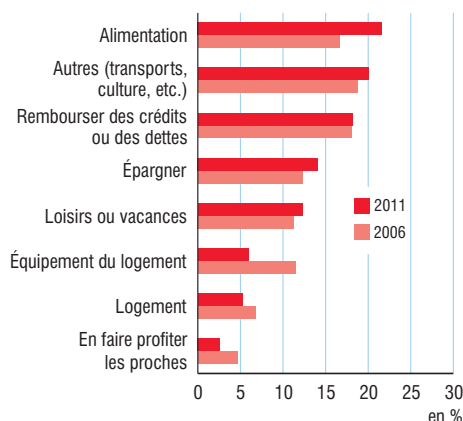
6. Voir note de bas de page n° 4.

... notamment pour l'alimentation et pour rembourser leurs crédits

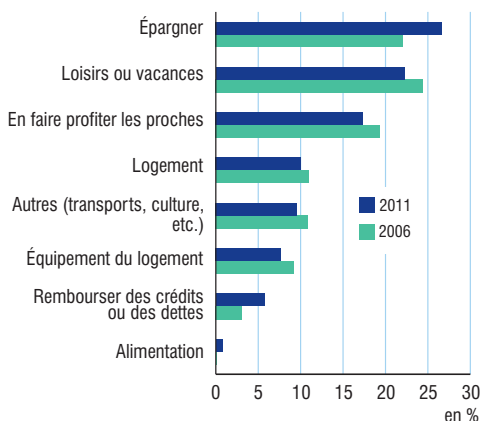
Interrogés en 2011 sur ce qu'ils feraient avec 10 % de ressources supplémentaires, plus d'un cinquième des ménages se sentant en difficulté répondent qu'ils dépenseraient en priorité davantage pour l'alimentation (figure 7). Cette proportion est en hausse de cinq points par rapport à 2006. Parmi ces ménages, 18 % déclarent en 2011 que s'ils disposaient d'encore 10 % de ressources supplémentaires, ils dépenseraient encore plus pour l'alimentation (soit au total 4 % des ménages se sentant en difficulté). Les ménages se sentant le moins à l'aise en profiteraient également pour rembourser leurs crédits ou leurs dettes (18 % en 2011, comme en 2006), d'autant plus lorsqu'ils font partie des 20 % des ménages au niveau de vie le plus élevé (33 %). Les ménages se sentant le plus à l'aise en profiteraient surtout pour épargner davantage (27 % en 2011, soit + 5 points par rapport à 2006), dépenseraient davantage pour les loisirs ou les vacances (22 %) et en feraient profiter leurs proches (17 %).

7. Utilisation d'une éventuelle augmentation de 10 % des ressources en 2006 et 2011, selon le sentiment d'aisance financière des ménages

« Vous y arrivez difficilement »



« Vous êtes à l'aise »



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : en 2011, 22 % des ménages en difficulté financièrement dépenseraient davantage pour l'alimentation alors que 27 % des ménages à l'aise financièrement souhaiteraient épargner davantage s'ils disposaient de plus de ressources.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2006 et 2011.

Le niveau de vie et son évolution passée, premiers déterminants du sentiment d'aisance financière

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme que le niveau de vie observé, puis l'opinion du ménage sur l'évolution passée de son niveau de vie, sont les deux facteurs les plus discriminants du sentiment d'aisance financière, davantage que les caractéristiques sociodémographiques des ménages (annexe). La modélisation met par ailleurs en lumière un effet propre du type de lieu d'habitation : les ménages des petites ou moyennes communes (moins de 100 000 habitants) ont plus de chances de se sentir à l'aise, alors que les Parisiens sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés. Cela reflète notamment les contraintes plus fortes du logement à Paris. Par ailleurs, les locataires sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés, et c'est la propriété de son logement, dégagée des charges d'achat (donc une fois que l'on n'est plus propriétaire accédant), qui favorise le plus le sentiment d'être à l'aise.

La modélisation confirme également que les familles monoparentales sont les plus confrontées aux difficultés. Même à niveau de vie fixé, le ressenti diffère entre les personnes seules, les couples et les familles monoparentales. Ceci peut être l'indice qu'il existe un coût spécifique de la monoparentalité, possiblement sous-estimé dans le calcul des niveaux de vie à partir de l'échelle d'équivalence standard [Hourriez, Olier, 1997 ; Martin, 2015].

Par ailleurs, toutes choses égales par ailleurs, les moins de 25 ans sont les plus susceptibles d'être à l'aise avec leur budget à l'inverse des 25-34 ans. L'effet de l'âge de la personne de référence sur l'opinion du ménage est néanmoins difficile à interpréter au fil des ans car il résulte de la superposition d'un effet d'âge, de génération et de date (variations de la conjoncture et perturbations liées à la formulation du questionnaire). La reconstitution de cohortes à partir des différentes enquêtes Budget de famille permet de dissocier les effets d'âge et de génération, rendant possible l'observation sur plusieurs générations de l'aisance financière à un âge donné (*encadré 3*).

Encadré 3

Effets d'âge, de cohorte et de date

Les enquêtes Budget de famille n'interrogent pas les mêmes ménages à chaque date d'enquête. Les données ainsi collectées ne permettent pas, en l'état, d'estimer comment évolue le sentiment d'aisance financière au cours de la vie, comme le permettrait un panel. Il est néanmoins possible de reconstituer des cohortes, à partir de l'année de naissance de la personne de référence du ménage, et de considérer que les ménages d'une même cohorte sont représentatifs, à chaque enquête, d'un ménage moyen né la même année qu'eux. Il devient dès lors possible de distinguer dans l'analyse ce qui relève de l'année de naissance et ce qui relève du fait d'être observé à tel âge et à telle date d'enquête.

Cette approche statistique, connue sous le nom de méthode des pseudos-panels, a été appliquée à plusieurs reprises sur les données des enquêtes Budget de famille [Boissinot, Friez, 2006 ; Herpin, Michel, 2012]. Afin de constituer des cohortes suffisamment nombreuses, les années de naissance sont ici regroupées en 14 générations quinquennales (1910-1914 à 1975-1979). Une restriction est par ailleurs posée sur l'âge de la personne de référence des ménages ; la population d'étude pour l'analyse âge-période-cohorte doit avoir entre 20 et 79 ans. En effet, les ménages de plus de 79 ans, présents dans l'enquête, ne sont pas représentatifs de l'ensemble des 80 ans ou plus, du fait notamment que les maisons de retraites sont exclues du champ de l'enquête. Les cohortes sont scindées selon le niveau de fin d'études de la personne de référence du ménage. Ce critère ne changeant pas au cours de la vie, cela permet de distinguer des ménages dont l'espérance de revenu diffère et d'analyser les effets de génération distinctement sur des populations inégalement exposées

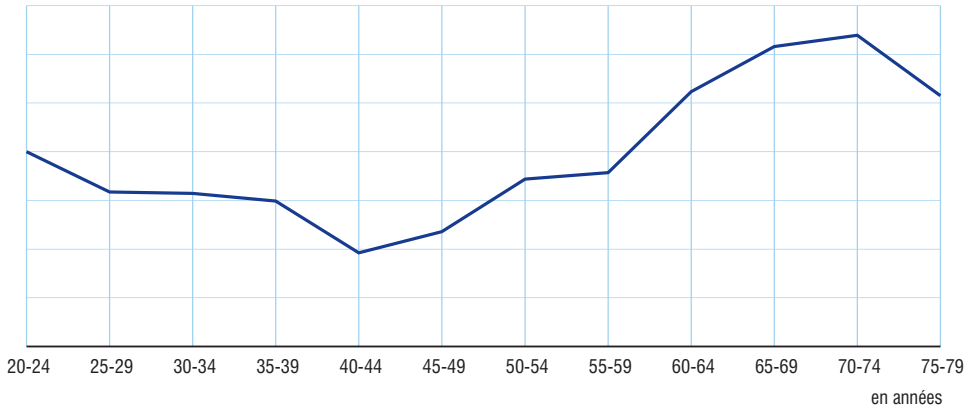
aux contraintes budgétaires. Les diplômés sont regroupés en quatre catégories (sans diplôme/CEP, CAP/BEP/BEPC, baccalauréat et diplôme supérieur au baccalauréat).

Cette méthode permet d'établir un lien entre aisance financière et âge, tout en contrôlant les effets liés à la génération et les effets transitoires de date (ainsi que les perturbations engendrées par les changements de modalités de réponse au fil des enquêtes). En pratique, dans le cas classique d'un pseudo-panel, où la variable à expliquer est continue, on calcule pour chaque cohorte la valeur moyenne de la variable d'intérêt à chaque date d'enquête et on estime un modèle de régression expliquant ces niveaux moyens par des variables d'âge, de génération et de date d'observation. On se ramène alors à une observation au niveau cohorte et non plus au niveau ménage. Ici, la variable d'intérêt n'est pas continue mais qualitative ordinaire. Calculer des valeurs moyennes par cohorte n'a donc pas de sens. On reproduit la méthode notamment utilisée par Afsa et Marcus [2008], consistant à expliquer directement la variable d'intérêt par les trois variables explicatives (selon un modèle « probit ordonné ») à partir de l'ensemble des observations individuelles. Étant donné la relation de stricte colinéarité entre ces trois variables explicatives, il est nécessaire d'introduire une contrainte supplémentaire afin d'estimer les trois effets. On retient la suggestion de Deaton et Paxson [1994] qui consiste à imposer que les effets de date soient orthogonaux à la tendance de long terme. Ceci implique que les évolutions de long terme sont notamment captées par les effets de génération. Les effets de date sont considérés comme purement transitoires.

Les ménages se sentent le plus en difficulté autour de 40-45 ans

En contrôlant de la date et de l'appartenance à une cohorte donnée, il est possible de tracer une courbe du sentiment d'aisance financière selon l'âge (*figure 8*) qui suit les mêmes inflexions que la courbe du bonheur mise en exergue par Afsa et Marcus [2008]. Dans les premières décennies de la vie adulte, les contraintes financières s'accroissent et c'est entre 40 et 45 ans que les ménages se sentent le moins à l'aise. À cet âge intermédiaire, les revenus sont à leur maximum, mais la consommation l'est aussi [Boissinot, Friez, 2006]. Puis, la courbe s'inverse et le ressenti s'améliore jusqu'à 70-74 ans, âge auquel les ménages se sentent le plus à l'aise financièrement. Le passage à la retraite ne semble donc pas enrayer le processus d'amélioration de l'opinion des ménages sur leur situation financière, au contraire. De fait, le ménage a pu se constituer un patrimoine durant sa vie active et, par ailleurs, avec le passage à la retraite, il modifie ses aspirations et restructure ses dépenses de consommation de sorte que l'équilibre budgétaire est préservé à la fin du cycle de vie [Herpin, Michel, 2012].

8. Effet de l'âge sur le sentiment d'aisance financière des ménages



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : à date, diplôme et génération de la personne de référence donnés, le ressenti d'un ménage vis-à-vis de sa situation financière est au plus bas lorsque la personne de référence du ménage a entre 40 et 44 ans.

Note : seul le profil de la courbe compte. La modélisation ne permet pas d'expliquer les niveaux absolus mais uniquement les écarts relatifs d'aisance financière ressentie par les ménages.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979 à 2011.

Le sentiment d'aisance financière est stable au fil des générations

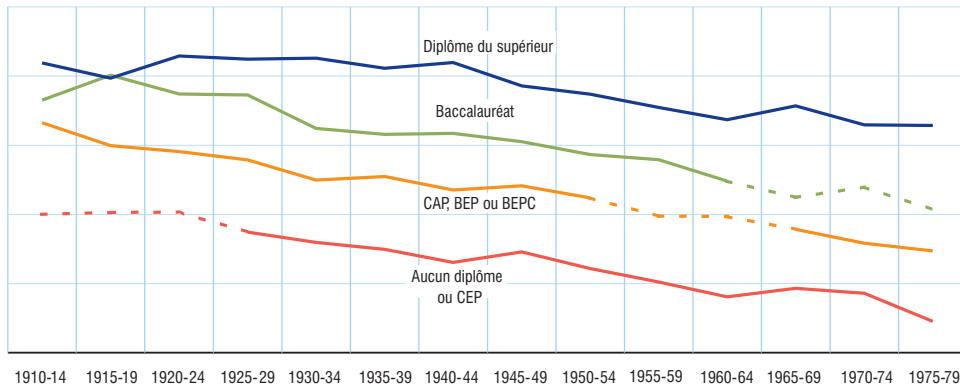
Les différentes cohortes n'ont pas bénéficié de progrès générationnel équivalent, en termes d'emploi, de niveau de vie, d'éducation ou encore d'accès à la propriété [Clerc, Monso, Pouliquen, 2011]. Les générations entrées sur le marché du travail pendant la période de croissance des Trente Glorieuses, et en particulier celles nées dans les années 1940, en ont tiré durablement profit.

Pourtant, tous niveaux de diplôme confondus, à âge et date donnés, le sentiment d'aisance financière est stable au fil des générations (*figure 9*). Ce constat illustre une nouvelle fois que cette variable est une variable d'opinion relative à une norme qui varie dans le temps (préférences adaptatives).

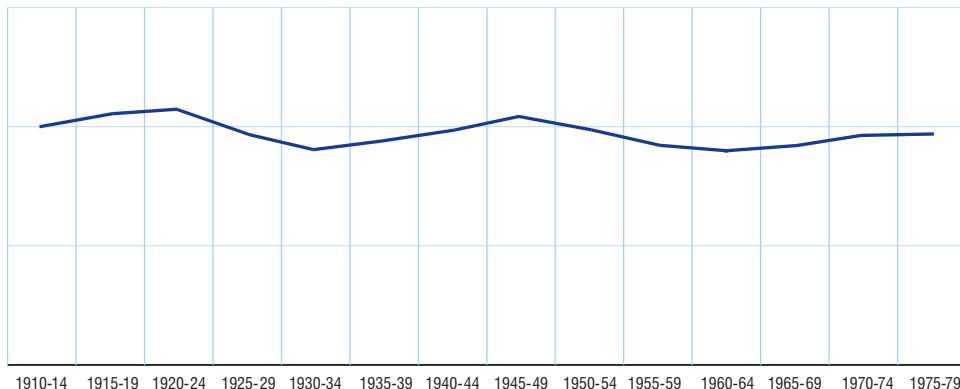
À niveau de diplôme fixé en revanche, les générations les plus anciennes se sentent davantage à l'aise que les générations les plus jeunes. Les écarts entre cohortes selon leur niveau de

9. Effet de la génération sur le sentiment d'aisance financière des ménages

a. Selon le niveau de diplôme de la personne de référence



b. Tous niveaux de diplôme confondus



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : à date et âge de la personne de référence donnés, parmi les ménages dont la personne de référence est bachelière, les ménages de la génération 1915-1919 sont plus à l'aise que ceux des autres générations.

Note : seul le profil des courbes compte. La modélisation ne permet pas d'expliquer les niveaux absolus mais uniquement les écarts relatifs d'aisance financière ressentie par les ménages. Les parties en pointillés correspondent aux cohortes qui ne ressortent pas significativement dans la modélisation.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979 à 2011.

diplôme se sont même accentués au fil des générations. Mais cette dégradation tendancielle au fil des générations à diplôme fixé, compensée par la progression du niveau d'études moyen au cours de la période, traduit probablement le fait que détenir le diplôme considéré ne correspond pas à la même situation pour deux générations différentes (par exemple, détenir le bac est désormais une norme et non une exception). ■

Pour en savoir plus

Accardo J., Kranklader E., Place D., « Les comportements de consommation en 2011. Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première* n° 1458, juillet 2013.

Afsa C., Marcus V., « Le bonheur attend-il le nombre des années ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2008.

Albouy V., Godefroy P., Lollivier S., « Une mesure de la qualité de vie », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2010.

Bellamy V., « L'impact des enfants sur les budgets des ménages : les familles monoparentales fragilisées », *Informations sociales* n° 137, CNAF, 2007.

Berthier J.-P., Lhéritier J.-L., Petit G., « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », *Insee Première* n° 1304, juillet 2010.

Boissinot J., Friez A., « Épargne et patrimoine des ménages : données macroéconomiques et données d'enquêtes », in *L'économie française : comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2006.

Buisson G., Costemalle V., Daguet F., « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.

Clerc M.-É., Monso O., Pouliquen E., « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2011.

Deaton A., Paxson C., "Saving, Growth, and Aging in Taiwan", in Wise D., *Studies in Economics of Aging*, Chicago University Press, 1994.

Diener E., Suh E.M., Lucas R.E., Smith H.L., "Subjective Well-Being : Three Decades of Progress", *Psychological Bulletin*, vol. 125, n° 2, 1999.

Easterlin R.A., "Life cycle happiness and its sources. Intersections of psychology, economics and demography", *Journal of Economic Psychology*, 27, 463-482, 2006.

Fleurbaey M., Herpin N., Martinez M., Verger D., « Mesurer la pauvreté », *Économie et Statistique* n° 308-309-310, Insee, 1997.

Herpin N., Michel C., « Avec le passage à la retraite, le ménage restructure ses dépenses de consommation », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Houdré C., Ponceau J., Zergat Bonnin M., « Les niveaux de vie en 2011 », *Insee Première* n° 1464, septembre 2013.

Hourriez J.-M., Olier L., « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Économie et Statistique* n° 308-309-310, Insee, 1997.

Lollivier S., Verger D., « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique* n° 383-384-385, Insee, 1997.

Martin H., « Comment comparer le niveau de vie des personnes seules et des familles », in *Mesurer le coût des enfants : deux approches à partir des enquêtes Budget de famille*, Dossiers Solidarité et santé n° 62, Drees, juin 2015.

Mahieu R., « Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012 », in *Trente ans de vie économique et sociale*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Annexe

Facteurs explicatifs de l'aisance financière des ménages en 2011

	Coefficient	Écart-type	P-value	Ordre d'intégration des variables dans le modèle (selon la méthode <i>stepwise</i>)
Âge¹				
Moins de 25 ans	-0,341	0,069	<,0001	11
De 25 à 34 ans	0,142	0,039	0,0003	11
De 35 à 44 ans	0,011	0,036	0,7512	11
<i>De 45 à 54 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 55 à 64 ans	0,068	0,030	0,0218	11
De 65 à 74 ans	0,047	0,046	0,3030	11
75 ans ou plus	0,003	0,049	0,9557	11
Diplôme¹				
Pas de diplôme ou CEP	0,175	0,027	<,0001	7
CAP, BEP, BEPC	0,029	0,020	0,1496	7
<i>Bac</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Diplôme supérieur au bac	-0,161	0,026	<,0001	7
Situation vis-à-vis de l'emploi¹				
<i>En emploi</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Au chômage	0,289	0,054	<,0001	9
À la retraite	-0,163	0,043	0,0001	9
Autre (étudiant, femme au foyer, etc.)	-0,132	0,066	0,0466	9
Catégorie socioprofessionnelle (CS antérieure pour les retraités)¹				
Agriculteur	-0,126	0,061	0,0375	4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	-0,124	0,043	0,0037	4
Cadre	-0,199	0,037	<,0001	4
<i>Profession intermédiaire</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Employé	0,120	0,030	<,0001	4
Ouvrier	0,132	0,030	<,0001	4
Inactif (hors retraité)	0,193	0,075	0,0097	4
Niveau de vie du ménage²				
1 ^{er} décile	0,563	0,046	<,0001	1
2 ^e décile	0,508	0,041	<,0001	1
3 ^e décile	0,384	0,038	<,0001	1
4 ^e décile	0,240	0,037	<,0001	1
5 ^e décile	0,149	0,036	<,0001	1
<i>6^e décile</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
7 ^e décile	-0,153	0,035	<,0001	1
8 ^e décile	-0,294	0,035	<,0001	1
9 ^e décile	-0,509	0,036	<,0001	1
10 ^e décile	-0,881	0,041	<,0001	1
Type de ménage				
Personne seule	-0,155	0,027	<,0001	5
Famille monoparentale	0,263	0,041	<,0001	5
Couple sans enfant	-0,153	0,028	<,0001	5
<i>Couple avec enfant(s)</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre type de ménage	0,090	0,060	0,1381	5

Annexe (suite)

Facteurs explicatifs de l'aisance financière des ménages en 2011 (suite)

	Coefficient	Écart-type	P-value	Ordre d'intégration des variables dans le modèle (selon la méthode <i>stepwise</i>)
Statut d'occupation du logement				
Accédant	0,096	0,023	<,0001	3
<i>Propriétaire, usufruitier et logé gratuitement</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Locataire	0,130	0,026	<,0001	3
Taille de l'unité urbaine de la commune de résidence				
Commune rurale	-0,011	0,026	0,6909	14
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	-0,101	0,030	0,0006	14
Unité urbaine de 20 000 à moins de 100 000 habitants	-0,107	0,031	0,0005	14
<i>Unité urbaine de 100 000 habitants ou plus hors Paris</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Agglomération parisienne hors Paris	0,100	0,034	0,0037	14
Paris	0,188	0,059	0,0014	14
Stabilité des revenus du ménage d'une année sur l'autre				
<i>Assez stables</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Instables	0,074	0,018	<,0001	15
Évolution du niveau de vie depuis 5 ans, d'après le ménage				
Il s'est : ... beaucoup amélioré	-0,575	0,040	<,0001	2
... un peu amélioré	-0,327	0,028	<,0001	2
<i>... maintenu</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
... un peu détérioré	0,260	0,023	<,0001	2
... beaucoup détérioré	0,807	0,029	<,0001	2
Évolution du niveau de vie d'ici 5 ans, d'après le ménage				
Il va : ... beaucoup s'améliorer	-0,105	0,047	0,0255	8
... un peu s'améliorer	-0,011	0,028	0,6803	8
<i>... se maintenir</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
... un peu se détériorer	0,053	0,025	0,0322	8
... beaucoup se détériorer	0,206	0,033	<,0001	8
Structure de consommation³				
Produits alimentaires et boissons	0,006	0,001	<,0001	12
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	0,006	0,001	<,0001	13
Meubles, articles de ménage et entr. courant de la maison	-0,005	0,002	0,0039	17
Communications	0,032	0,005	<,0001	6
Loisirs et culture	-0,008	0,002	<,0001	10
Restauration et hôtels	-0,006	0,002	0,0016	16
<i>Biens et services divers</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>

1. Caractéristiques de la personne de référence du ménage.

2. En modélisant avec l'option *stepwise*, le niveau de vie est le premier facteur inséré dans le modèle, il est donc le facteur le plus discriminant.

3. Les postes de consommation n'apparaissant pas ici sont les postes qui n'ont pas été intégrés au modèle selon l'option *stepwise*.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Notes : la valeur des coefficients obtenus avec la modélisation probit ordonné ne s'interprète pas directement en points de probabilité. Seul le signe du coefficient permet de dire si le paramètre concerné a un effet positif ou négatif sur la probabilité modélisée. Ici, on modélise la variable aisance financière dont les modalités sont ordonnées de « à l'aise » à « vous y arrivez difficilement ». Un coefficient négatif signifie que la probabilité qu'un ménage déclare « vous y arrivez difficilement » diminue. Deux modélisations distinctes ont été réalisées pour déterminer l'effet du statut d'occupation du logement et celui du patrimoine estimé par le ménage. Les deux variables étant fortement corrélées, elles ne peuvent être insérées dans un même modèle. Ici, seuls les résultats de la modélisation avec le statut d'occupation du logement sont présentés. Lorsque l'on introduit le patrimoine estimé au lieu du statut d'occupation, les chances d'être à l'aise augmentent avec l'estimation du patrimoine ; la significativité et les effets des autres variables sont inchangés par rapport aux résultats présentés ici.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.